

Chapitre XVI : Conscriptons napoléoniennes

Le 16 mai 1807, Madame de Staël écrit à Etienne Dumont : "C'est un singulier pays que la France aujourd'hui, il semble que les vivants font office d'ombres et que l'on se promène avec ceux qui ont été. La nation entière est anonyme, un seul homme y vit pour la gloire, tout le reste est instrument ou poussière." A Napoléon il faut des hommes, des hommes, encore des hommes pour ses batailles. La plus grande partie de l'Europe est à ses pieds, les "Napoléonides" montent sur les trônes dont les anciens souverains sont chassés, mais il lui faut encore, pour compléter son tableau de chasse et garantir la pérennité de son empire européen, subjuguier l'Angleterre, l'Espagne et la Russie. Un conquérant peut-il jamais s'arrêter avant la catastrophe à laquelle il court à la tête de ses armées triomphantes ? Des hommes ! Des hommes pour le front de l'Est ! Il m'en faut ! Qu'on mobilise les jeunes gens de 17 ans ! s'écrie Napoléon en 1812.

Le Traité de réunion de Genève à la France contenait un article aux termes duquel "les habitants de la ville et du territoire genevois seront exemptés de toutes réquisitions réelles et personnelles pendant la guerre actuelle et jusqu'à la paix générale". Mais Napoléon voulait achever la conquête de l'Europe, et il avait besoin de soldats. Dès 1802, il avait déclaré caduque la clause qui préservait les Genevois de la conscription : le traité d'Amiens (qui eut peu de durée) était censé, à ses yeux, avoir amené la paix générale; et les guerres qui recommencèrent en 1803 n'étaient pas la "guerre actuelle" du Traité de réunion. En 1812, la fatalité de la géographie et de l'histoire plaçait en face de l'empereur le colosse russe.

Au château de Cartigny, la famille Duval est angoissée :

François-Louis, le garçon instruit, charmant et modeste, va servir de chair à canon à l'inexorable guerrier; pour comble, il devra combattre la maison impériale de Russie, qui s'est montrée si gracieuse pour les Duval de trois générations successives ! Que faire ? Ah ! si l'oncle Etienne Dumont était ici ! Jamais on ne lui demande un conseil en vain ! Mais, hélas ! le fameux publiciste est en Angleterre; on ne peut l'atteindre ! Il faut prendre une résolution sans lui. Alors

Jacob Duval, fort de son expérience des Cours, se rappelle qu'aux grands de ce monde, il faut s'adresser hardiment; il taille sa plume d'oie, prépare sa poudre pour faire sécher l'encre, et il écrit à Napoléon; il lui explique qu'en conscience son fils François ne peut prendre les armes contre le tsar : ce serait faire preuve d'une ingratitude indigne d'un honnête homme. Et il conclut en demandant que son jeune fils soit dispensé de la campagne de Russie. Son acte audacieux lui réussit, et voilà pourquoi, au lieu d'aller mourir sur les bords de la Bérésina, François-Louis Duval sera, pendant de longues années, maire de la commune de Cartigny.

Telle est la tradition de famille. Et, au village, que dit-on ? Dans les foyers de Cartigny s'est aussi conservée une tradition. Lorsqu'on apprit que les jeunes gens de 17 ans allaient être envoyés au massacre en Russie, on se prit d'épouvante, mais on chercha en même temps un moyen de leur éviter ce sort funeste. Or on apprit, un jour, que seuls les célibataires étaient enrôlés. Au plus vite, on s'occupa de les marier. Alors, le même jour, chacun alla chercher sa chacune, et, dans la soirée, on célébra à la file quatre mariages à Cartigny. Et c'est ainsi qu'au lieu d'être dépeuplé par la nouvelle campagne napoléonienne, le village se repeupla !

Qu'y a-t-il de vrai dans ces récits qui se répètent à la veillée : "Grand-père nous racontait ? ..." Consultons les textes. Par un hasard extraordinaire, je suis entré en relations épistolaires, en 1938, avec le Conservateur des Beaux-Arts de Moscou; il désirait savoir, en vue d'une exposition, s'il existait dans la famille Duval des peintures de Kiprensky, le plus célèbre des artistes russes de la période napoléonienne; il le croyait d'après un document, et il avait raison. Mais quel était ce document ? Il m'en envoya une traduction : c'était une lettre de Kiprensky lui-même, qui, après avoir passé l'été de 1816 à Cartigny chez les Duval, avait écrit de Rome, au printemps 1817, à son ami Olénine, une lettre dans laquelle il décrivait avec enthousiasme le charme de la nature à Cartigny et l'hospitalité du château. Il ajoutait : "Quand Napoléon organisa son armée pour la campagne de Russie, le fils de M. Duval fut aussi pris par la conscription, et il n'y avait pour lui aucun moyen de s'en affranchir. Courageusement, M. Duval décida qu'à aucun prix il ne laisserait prendre son fils. Il écrivit alors à Duroc : *"Je ferai entrer mon fils dans*

les Ordres plutôt que de le voir porter les armes contre la Russie notre bienfaitrice. Ma famille a vécu pendant plus de 70 ans au service de la Cour impériale de Russie, à laquelle nous sommes obligés de tout." Le fils était animé des mêmes sentiments et n'éprouvait aucune peur.

"Napoléon ne pouvait rester indifférent devant un exemple pareil de dévouement et de gratitude. Il donna l'ordre d'affranchir Duval fils de la conscription pour cause de maladie."

La lettre de Kiprensky est presque contemporaine de l'événement qu'il venait d'entendre conter à Cartigny. Aucun motif de douter de son exactitude. Ainsi se trouve confirmée la tradition de famille, avec un seul amendement : la lettre de Jacob Duval avait été adressée non à l'empereur, mais à son adjutant général Duroc.

L'année suivante, le château est de nouveau en émoi : Genève doit fournir, pour les campagnes de 1813, une garde d'honneur à Napoléon, et François-Louis Duval, malgré son exemption de l'année précédente, a été désigné pour en faire partie. C'est un échange de lettres angoissées entre son père à Cartigny, sa mère et sa sœur à Lyon, ses amis à Paris, un fonctionnaire du gouvernement français, M. O. Martin; par l'estafette de l'armée, un message atteint le duc de Frioul, et finalement le ministre de l'Intérieur, M. Montalivet, laisse les coudées franches au préfet du Léman, le baron Capelle. Celui-ci se montre compréhensif. Et François Duval évite une seconde fois la conscription napoléonienne. Il reste à Cartigny qui, le 31 décembre 1813, compte 470 habitants. La tradition villageoise des quatre mariages de guerre correspond-elle à la réalité ? Aux Archives, dans les actes d'état civil, rien de particulier à signaler en 1812. Alors ? Serait-ce une légende ? -Non : le fait est exact, mais les documents le signalent à une autre date, en 1813. La campagne de Russie a tourné au désastre, et, quittant son armée décimée, l'empereur est parti à toutes brides pour Paris. Là, il a réclamé du Parlement une nouvelle levée de troupes que les sénateurs n'ont pas osé lui refuser. Les ordres nécessaires ont été envoyés à tous les agents du gouvernement, et le préfet du Léman a communiqué ce décret aux autorités municipales de Genève. Il ne s'agit plus de partir pour la Russie : il s'agit de lutter avec la dernière énergie dans la grande bataille des nations de 1813,

qui va décider du sort de l'Europe. Le Senatus-Consulte a mis, le 11 janvier 1813, 100'000 hommes à la disposition du ministre de la Guerre; ces soldats doivent être pris sur les classes 1809, 1810, 1811 et 1812. Le même jour, Napoléon a signé le décret impérial, et, le 18, le préfet du Léman a remis aux autorités de la Ville son arrêté imprimé en date du 16. Le contingent de Genève est modeste : il est fixé à 41 hommes. Le 22 janvier, la Municipalité décide d'offrir au gouvernement 14 cavaliers montés qui, réunis à 6 autres, enrôlés par les 3 justices de paix, feront 20 chasseurs. Et, le 8 février, on décide de lever 4 classes pour la conscription de 1814.

Nos villageois s'agitent quand cette nouvelle leur parvient. Qui, de la région, partira avec le premier contingent ? Et qui sera mobilisé par la suite ? Gai, gai, marions-nous ! Et chacun de chercher une épouse pour la mener à la mairie et ensuite à l'église. Le 11 mars 1813, on ne compte pas moins de quatre mariages entre 9 heures du matin et 2 heures de l'après-midi, alors que d'habitude, à cette époque, il n'y a guère que deux mariages par an au village.

A 9 heures comparaissent Jacques-André Gallay, cultivateur, âgé de 21 ans, fils de Jean-Marc et de Sara Bon, et Louise-Elisabeth Wuarin, du même âge, fille de Jacob-Antoine Wuarin et de Jeanne-Pernette Miville.

Un frère de l'épousée de 9 heures, François-Alexandre Wuarin, boucher, âgé de 25 ans, amène à 10 heures sa cousine Renée-Benjamin-Jeanne Wuarin, 20 ans, fille mineure de Georges Wuarin, tonnelier, et de Pernette-Alexandrine-Christine Clerc.

A 11 heures, c'est le tour de Jean-Gédéon Dériaz, tonnelier, un jeunet de 20 ans, qui épouse Jeanne-Marie Cougnard, 21 ans, fille de feu Jean-Pierre Cougnard et de vivante Françoise Ravussin.

Ici, il y a une pause : sans doute officier d'état civil et joyeux couples vont-ils dîner.

Reprise des opérations à 2 heures : Jacques-Etienne Valloton, 26 ans, fils de Jean et de Jaqueline Dunant, se marie avec Etienne-

Pernette Bon, 20 ans, fille mineure de Jean-André et de Jeanne-Catherine De Blanc.

Il y a donc bien eu quatre mariages, conformément à la tradition orale; ils ont eu lieu le matin et non le soir, mais peut-être le récit est-il exact quand même, car il se réfère sans doute aux mariages religieux et non à la cérémonie de l'état civil. Et pourtant, en réalité, il n'y en eut que trois de valables. En scrutant les textes on s'aperçoit, en effet, que sur huit époux, sept seulement ont signé : François-Alexandre Wuarin s'en est dispensé. C'est donc qu'il a fait un mariage simulé, d'entente avec sa cousine, pour éviter la conscription : on n'y regarde pas de si près dans les bureaux militaires ! Le fait est que, dix-huit mois plus tard, il convolera, pour de bon cette fois, le 10 novembre 1814, avec Renée Cougnard.

Les Cartiginois n'étaient pas seuls à se marier pour éviter la conscription napoléonienne; le premier syndic Jean-Jacques Rigaud conte dans ses souvenirs de jeunesse : "Je ne devais me marier qu'au printemps. Mon père craignait toujours que quelque sénatus-consulte ne réclamât pour l'armée les jeunes déjà remplacés; il voyait plus de chances à ce que les hommes mariés fussent épargnés, et il obtint de M. et Mme Saladin que mon mariage se célébrerait civilement dès le 20 janvier 1813. Le fait devait rester secret. Nous nous rendîmes séparément à la mairie sans en parler à nos parents et amis, comme on l'aurait fait pour une mauvaise action."

31 décembre 1813 : la délivrance ! Bubna entre à Genève à la tête des troupes impériales, et le gouvernement provisoire, avec Ami Lullin comme premier syndic, prend le pouvoir. Le cauchemar de la sujétion s'évanouit. Mais la contre-partie est assez lourde : à la fin d'une conflagration cruelle, il faut loger et nourrir officiers, sous-officiers et soldats de l'armée autrichienne, dont l'appétit est notoire. Paysans comme citadins doivent préparer cantonnements et cantines; porcs et volailles passent de vie à trépas et s'engouffrent dans les estomacs des libérateurs. Tout le territoire genevois est occupé, à la seule exception d'Aire-la-Ville, discrètement tapie au bord du Rhône.

Comme les autres villages, Cartigny a ses Autrichiens, dont s'occupe avec autorité M. Roux, le maire de la commune.

En ce mois de janvier 1814, les bruits les plus divers circulent, comme il arrive toujours lorsque les grands 'vainqueurs redescendent la route de la Fortune : "On dit que l'Empereur a beaucoup baissé, écrit Caroline Le Fort, le 11 janvier 1814. Un M. Bordier, qui est arrivé hier de Paris, dit qu'il dort 15 heures par jour , et puis qu'il est hydropique; depuis longtemps il s'enivre aussi, dit-on; des gens le regardent comme un peu fou; s'il pouvait ainsi mourir par lui-même, cela arrangerait parfaitement les affaires." Autre rumeur, le 16 janvier : "Il paraît, maintenant, que c'est l'intention des Alliés de démembrer la France." Les faits devraient suffire à occuper les esprits : le 27 février alarme, les Français étant arrivés à Landecy; la soirée du 2 mars est lugubre, car on croit que les Autrichiens vont abandonner Genève; trois jours plus tard, revirement : le général Desaix est à Carouge, il est vrai, mais les Autrichiens marchent sur Lyon, et l'on respire. Le gouvernement provisoire a été dissous le 2 mars, remplacé par un régime militaire autrichien et, le 6 mars, Ami Lullin quitte la ville. Le 11 du même mois, Caroline Le Fort note qu'on se plaint de tout, et ajoute : "Si nous comparions à ce qu'a eu l'Allemagne, nous nous trouverions trop heureux; nous, nous sommes gâtés, et alors nous trouvons terrible la moindre chose."

Les événements marchent à pas de géants. Le 31 mars, les Alliés sont à Paris. Le *Journal des Débats* publie, le 9 avril, la nouvelle Constitution royale française, et, le 12 avril, l'acte d'abdication de Napoléon. A Genève, le gouvernement provisoire reprend ses fonctions le 17 mai. Etienne Dumont, qui de Londres suit avec passion le processus de libération de son pays, parle le 18 mai du "moment où cette paix s'est faite d'une façon si miraculeuse", et, le 28 mai, de l'animation politique à Genève, qui va se manifester sous la forme de séances répétées du Conseil provisoire, de démarches diplomatiques incessantes à Zurich, de réunions privées des citoyens. Des Arts construit hâtivement sa Constitution provisoire, qui agitera les esprits.

Explosion de joie à la nouvelle de la signature du Traité de Paris du 30 mai : Genève est reconnue comme Etat souverain, et "sera réunie à la Suisse". Le 1^{er} juin, à Cologne, la foule enthousiaste accueille les contingents confédérés qui débarquent, en attendant que, le '12 septembre, la Diète fédérale admette Genève dans la Confédération.

Ces heureuses circonstances n'empêchent pas la vie quotidienne de suivre son cours. Le 5 juillet 1814, Prevost-Moultou a été recenser le troupeau qui estive à Tanninges, et fait rapport à Duval : 188 brebis ou agnelles; 80 et quelques béliers; 24 à 26 vaches en plein rapport ou devant faire leurs premiers veaux dans l'année (ce sont de jeunes bêtes qu'on a fait venir de Fribourg); 4 à 6 génisses; 2 taureaux; 9 juments; 1 poulain; 12 mulets.

1814 s'achève dans la joie. Un coup de foudre ébranle l'Europe dans les premières semaines de 1815 : Napoléon a débarqué de l'île d'Elbe et, le 13 mars 1815, le Congrès de Vienne, pris au dépourvu par ce coup d'audace du Corse, cherche à se donner une contenance, et s'efforce d'affermir son courage chancelant en lançant à travers le monde une virulente Proclamation que signent les délégués de l'Autriche, de l'Espagne, de la France des Bourbons (Talleyrand en tête), de la Grande-Bretagne (Wellington), du Portugal, de la Prusse, de la Russie, de la Suède : "Napoléon, dit la Déclaration, s'est placé hors des relations civiles et sociales, et, comme ennemi et perturbateur du repos du monde, il s'est livré à la vindicte publique ... Quoique intimement persuadés que la France entière, se ralliant autour de son Souverain légitime, fera incessamment rentrer dans le néant cette dernière tentative d'un délire criminel et impuissant, tous les Souverains de l'Europe ... déclarent que si, contre tout calcul, il pouvait résulter de cet événement un danger réel quelconque, ils seraient prêts à donner ... à tout gouvernement attaqué ... les secours nécessaires pour rétablir la tranquillité publique."

A Genève on croit à ce danger, car il est tout proche, mais on se sent plus fort de l'appui des Confédérés. La mobilisation générale est décrétée, et le commandant en chef est Pictet de Rochemont qui, après des prodiges diplomatiques à Vienne et à Paris, reprend l'épée. François Duval, cette fois, revêtira avec joie l'uniforme genevois en cousant à son bras le brassard à croix fédérale; mais sa sœur Marie, qui, il y a deux ans, était si anxieuse pour lui, voit, de Lyon, les événements sous un tout autre jour : "Je ne suis pas étonnée, écrit-elle le 13 mars à son frère, de l'agitation où l'on est à Genève. Lyon est dans l'ivresse d'une joie incroyable; depuis quatre jours que nous possédons notre empereur, c'est un enthousiasme impossible à décrire,

et tout ce que je pourrais te dire ne te dépeindrait pas notre bonheur. Je t'envoie la *Gazette* de Lyon et te prie de la lire jusqu'au bout, car elle est de la plus grande véracité; rien n'y est exagéré, au contraire, tous les événements qui y sont rapportés sont ceux dont nous avons été témoins. Notre empereur se montre à toutes les heures et même les dernières avec une complaisance charmante, le sourire sur les lèvres, une douceur enchanteresse dans le regard, une aisance, une grâce, une noblesse parfaite dans la tenue. Je l'ai vu de mes deux yeux et j'en suis quasiment amoureuse. Bourgeois, ouvriers, paysans, militaires en retraite, tous se présentent en foule pour s'engager; il répond : *C'est trop, c'est beaucoup trop.*"

François Duval, dont les sentiments étaient aux antipodes de ceux de sa sœur, a dû écarquiller les yeux à la lecture de ce dithyrambe. La guerre reprend, l'émotion est à son comble, Napoléon marche sur Waterloo qui sera le tombeau de ses ambitions. Le 21 juin, de son quartier général de Heidelberg, le feld-maréchal prince de Schwarzenberg lance une annonce officielle : "Napoléon, qui avait remporté, le 16 courant, des avantages considérables sur l'armée du maréchal Blücher, a été battu complètement le 18 et le 19, après que le maréchal Wellington eut fait sa jonction avec le maréchal Blücher. Toute l'armée de Napoléon est anéantie; 300 pièces de canon et tous les bagages sont les fruits de cette brillante victoire. Après avoir vu sa Garde détruite, Napoléon s'est sauvé seul, le 19, à dix heures du matin." Le 28 juin, le *Bulletin des armées françaises* reconnaît que l'ennemi est à Compiègne, et que Grouchy hâte son mouvement sur Paris.

C'est la fin : *Alea jacta est*. Le reste n'est qu'une suite logique de Waterloo. A la demande des Alliés, la Suisse renonce à sa neutralité, et Genève approuve cette décision par 150 voix contre 82. Le 1^{er} juillet, entrée en campagne. François Duval part avec les troupes pour Jougne, d'où il enverra de charmantes lettres à son père. Le 20 novembre est signé le Traité de Paris, et, le 16 mars 1816, le Traité de Turin entre la Sardaigne, la Suisse et Genève : toutes les localités voisines de Cartigny, Laconnex, Soral, Avusy, sont agrégées au canton. La Champagne entière, avec Cartigny, est désormais suisse.